

Image not found or type unknown



partage des biens après un divorce

Par **mariepaule43**, le **11/02/2010** à **07:22**

suite à notre divorce, le notaire a fait une étude pour le partage comprenant l'argent et les maisons. Nous nous sommes arrangés avec mon mari pour l'argent, donc nous avons demandé au notaire de ne plus tenir compte de l'argent mais seulement des maisons et de recalculer le prix des frais. Est ce possible ?